

Communiqué de presse

Arrestations arbitraires des femmes de Gawani réclamant leurs arriérés de salaires

Le 28 juillet 2026, des femmes de **la zone 3 de Gawani**, des mères courage, des veuves, des étudiantes et des jeunes filles, se sont rassemblées pacifiquement sur la route Gawani/Addis Abeba pour réclamer le paiement de leurs **salaires impayés depuis près d'un an**. Ces femmes, épuisées par les années de guerre qui ont décimé leurs familles, assument seules les tâches essentielles : corvée d'eau, bois, éducation des enfants, lutte quotidienne contre les violences. Elles n'ont pas l'habitude de manifester, mais la faim de leurs enfants et l'absence totale de réponse des autorités les ont contraintes à agir.

La réaction des forces de police de la région Afar a été **violente et disproportionnée**. Les manifestantes ont été dispersées à coups de bâton. Le lendemain, la police a ratissé la zone pour identifier les participantes. Une vingtaine de femmes ont été arrêtées :

- des veuves travaillant comme femmes de ménage dans les centres de santé, les écoles et les bureaux administratifs,
- des membres de la coopérative de Gawani,
- des étudiantes du pensionnat de Gawani.

Elles ont été transférées dans les prisons de Barta et Warar. Les étudiantes ont été libérées, mais **deux d'entre elles**, considérées comme « meneuses », restent détenues à Barta. Les autres femmes sont toujours emprisonnées, **certaines avec leurs bébés qu'elles allaitent**.

Réclamer pacifiquement des salaires ne constitue en aucun cas une atteinte à l'ordre public. Ces arrestations sont arbitraires, contraires aux droits humains et portent atteinte à la liberté d'expression et de réunion.

Femmes Solidaires, engagées dans l'éducation et l'émancipation des jeunes filles afar à travers le soutien de la coopérative, du pensionnat de Gawani et de la Maison des étudiantes d'Awasch, expriment leur profonde consternation face à ces violences et à la répression visant des femmes déjà fragilisées.



Nous demandons :

- **La Libération des veuves**, séparées de leurs enfants déjà traumatisés par la guerre et désormais privés de leur unique soutien.
- **La Libération des membres de la coopérative de Gawani.**
- **La Libération des étudiantes du pensionnat de filles de Gawani**, qui préparent des examens essentiels pour leur avenir.

Ces femmes sont nos amies, connues de longue date dans la communauté. Elles sont nées et ont toujours vécu à Gawani. Elles peuvent se présenter à tout moment devant la police ou la justice si nécessaire.

Il est inutile et injustifié de les maintenir en détention jusqu'à leur procès.

A ce jour, nous ignorons le nombre exact d'arrestations et les lieux et où les femmes sont emprisonnées. Ce sont les familles, les villageois qui doivent s'organiser pour les recenser, localiser les lieux de détention et leur porter les aides alimentaires, d'hygiène, de soins de première nécessité.

Liste provisoire des femmes détenues à la prison de Barta

- 1.Aicha Humed Ali
- 2.Assiya Ali
- 3.Aicha Mohammed
- 4.Zahara Abubakar
- 5.Hawa Abdella
- 6.Momina Udo
- 7.Halima Oudum
- 8.Hawa Ibrahim
- 9.Mietiya Nuh
- 10.Aicha Oumer
- 11.Fatuma Momin
- 12.Aicha Himed Arbo
- 13.Inamao Sabir
- 14.Aicha Mukne
- 15.Asbara Yosse
- 16.Bilali Dabis
17. Madina Ali Sehem

Paris, le 7 Août 2026

Contact : 01 40 01 90 90